



TEPos & Vulnérabilité Énergétique

Un phénomène en voie de massification

Selon les dernières études & données disponibles, le phénomène de « Vulnérabilité Énergétique » va sans cesse croissant en France.

Selon leur lieu d'habitat et leur situation socioprofessionnelle, les différentes catégories de population sont affectées de façon très différenciée :

- **22 % des foyers français sont en situation de « Vulnérabilité Énergétique »** ... soit pour l'Habitat (14,6 %), soit pour les Mobilités (10,2 %), soit pour les 2 (3 %) : désormais, certains doivent choisir entre « se chauffer » et « se déplacer » (pour travailler, etc.) !
- **700 000 foyers sont doublement vulnérables** ... à la fois pour l'habitat et les mobilités
- **Les foyers vulnérables ne sont pas nécessairement « pauvres »** ... la faiblesse des revenus est un facteur aggravant, mais la vulnérabilité atteint [plus] largement les populations qui cumulent les contraintes : revenus inférieurs à la moyenne, trajets quotidiens à effectuer, logement énergivore, etc. et ces populations sont très nombreuses
- **Les agriculteurs, les personnes seules et les moins de 30 ans sont particulièrement concernés** ... 47% des agriculteurs, 43 % des moins de 30 ans et 1/3 des personnes seules
- **La vulnérabilité « Habitat » est fortement liée au climat et au type de logement (surface & mode de chauffage)** ... plus le logement est de taille petite (< 25 m²) ou grande (> 150 m²), plus la vulnérabilité augmente, et les foyers les plus vulnérables sont ceux qui se chauffent au gaz en bouteille (42 %) ou au fioul (38 %)
- **La vulnérabilité « Mobilités » augmente avec l'éloignement des pôles urbains** ... plus on va vers le périurbain et le rural, plus le risque s'accroît : la moitié des foyers éloignés des pôles urbains est vulnérable sur le plan énergétique

Voir au verso 2 graphiques qui quantifient & caractérisent la situation de façon circonstanciée.

Très clairement, les habitants des TEPoS Alpains font partie des territoires où les populations sont les plus exposées à la « Vulnérabilité Énergétique » : climat de montagne, forte ruralité, éloignement des pôles urbains, part relativement importante de l'économie agricole, habitat vernaculaire peu performant largement présent, etc.

Le thème de la « Vulnérabilité Énergétique » fait partie des priorités premières à traiter dans un TEPoS Alpin.

Des sources de référence (disponibles en ligne) :

- Premier rapport de l'ONPE (Observatoire National de la Précarité Énergétique – Septembre 2014)
- INSEE Première (note n°1530 – Janvier 2015)
- CGDD (Commissariat Général au Développement Durable – note n°197 – Janvier 2015)
- FUTURIBLES (Note de Veille, 6 février 2015)

